

Jérémy Gabriel



Tout le monde a déjà entendu le nom de Jérémy Gabriel, cet enfant atteint du syndrome de Treacher Collins*, qui en 2006 a chanté pour le pape Benoît XVI. Aujourd'hui âgé de 14 ans, Jérémy a terminé ses études à l'École oraliste de Québec pour enfants malentendants ou sourds et poursuit sa formation à l'école Cardinal-Roy en concentration Arts-études. Toujours des projets plein la tête, Jérémy porte maintenant le tout nouveau BAHÀ BP100 qui est l'instigateur d'un tout nouveau défi pour lui.

LE BAHÀ DE JÉRÉMY

Jérémy est porteur d'un appareil à ancrage osseux, communément appelé implant BAHÀ. De façon générale, le BAHÀ s'adresse aux personnes qui présentent une surdité reliée à un problème de l'oreille moyenne ou externe. Il peut s'agir d'une absence ou d'une malformation de l'oreille externe ou d'un dysfonctionnement de l'oreille moyenne (tympan et/ou osselets). Le BAHÀ est aussi destiné aux personnes qui ne peuvent pas porter d'appareils auditifs conventionnels en raison d'une condition otologique qui en empêche le port régulier, comme des otites à répétition, du psoriasis, de l'otorrhée, etc. En contrepartie, les candidats pour un BAHÀ doivent avoir un bon fonctionnement de l'oreille interne ou encore une légère atteinte.

COMMENT LE BAHÀ FONCTIONNE-T-IL ?

En fait, il s'agit d'un pilier (vis de titane) que l'on place dans l'os du crâne, à l'arrière de l'oreille, de façon chirurgicale. À la suite d'une période de convalescence,

permettant l'ostéo-intégration (processus par lequel la vis se soude à l'os), on place sur le pilier un appareil qu'on appelle vibreur osseux (ou processeur). Ce dernier capte le son et le retransmet à la cochlée en faisant vibrer l'os du crâne.

LE BAHÀ BP100

Ce n'est que tout récemment que Jérémy a pu obtenir un vibreur entièrement numérique, soit programmé par ordinateur: le BAHÀ BP100. Il s'agit d'une technologie récente dans le domaine du BAHÀ, laquelle permet une meilleure qualité du son et une plus grande flexibilité dans les ajustements. Ce processeur, remplaçant son ancien, vient tout simplement s'installer sur le pilier tel un bouton pression.

LE COÛT DU BAHÀ

Le coût pour l'obtention initiale d'un BAHÀ s'élève à environ 6 500 \$, excluant les honoraires du chirurgien et des autres professionnels. Pourtant, bien que nécessaire pour plusieurs personnes, la pose d'un BAHÀ n'est pas couverte par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Deux solutions s'offrent donc au patient: payer l'ensemble des frais ou s'adresser aux diverses fondations telles que la Fondation des Shriners reliée à l'Hôpital de Montréal pour enfants, la Fondation du CHUM ou de l'Hôpital Sainte-Justine. Récemment, un projet pilote a été effectué à l'Hôtel-Dieu de Québec, et une quinzaine de patients ont pu obtenir le BAHÀ à l'aide d'un budget spécial octroyé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

LA FONDATION JÉRÉMY GABRIEL

Comme le renouvellement du processeur n'est pas défrayé par la plupart des fondations, Jérémy a décidé de mettre en place la Fondation Jérémy Gabriel afin de permettre une plus grande accessibilité au BAHÀ. Tous les profits amassés par la participation de Jérémy à divers événements seront entièrement remis à sa fondation. www.jeremygabriel.com.

N'hésitez pas à consulter votre audiologiste qui exerce dans les cliniques multidisciplinaires Lobe Santé auditive et communication pour obtenir des informations supplémentaires. ■

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michele Veilleux'.

Michèle Veilleux, MPA
Audiologiste
Québec

* Le syndrome de Treacher-Collins est une maladie génétique qui se caractérise par des malformations faciales et dans la majorité des cas par une surdité conductive, soit en lien avec une malformation de l'oreille externe et/ou moyenne ou encore des séquelles d'otites à répétition.